

<http://www.snetap-fsu.fr/Action-budget-2011-15-11.html>



Action budget 2011 - 15/11 - Déclaration au CAEN Languedoc-Roussillon

- Nos Actions -

Date de mise en ligne : mardi 16 novembre 2010

Date de parution : 22 novembre 2010

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le lundi 15 novembre en Languedoc Roussillon, la délégation du Snetap-[FSU](#) au CAEN [\[1\]](#) a fait la déclaration suivante :

A un moment, où les parlementaires débattent du projet de budget 2011, il est indispensable de se mobiliser ensemble pour un système public d'éducation qui assure la réussite de tous :

- en s'opposant aux suppressions de postes et à la précarité,
- en agissant pour l'augmentation des recrutements aux concours, pour la revalorisation des traitements de l'ensemble des personnels et pour la défense des statuts.

Or, tout aujourd'hui montre que le Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche ([MAAP](#)) s'inscrit totalement dans la politique gouvernementale de destruction des services publics que l'on peut illustrer au travers de la disparition du site de Saint-Laurent de la Cabrerisse, ou au travers de la réduction de l'offre de formation pour l'enseignement Agricole Public avec le "gel" du baccalauréat professionnel production végétale à Castelnaudary.

À l'issue des assises de l'Enseignement Agricole Public, le Ministre de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche avait consenti un moratoire des suppressions de postes pour l'année 2010. Pourtant, l'Enseignement Agricole Public a une nouvelle fois subi une réduction d'emplois à hauteur de 90 [ETP](#) [\[2\]](#).

Par ailleurs, le [DRAAF](#) Languedoc Roussillon a supprimé -3,8 ETP supplémentaires de personnels administratif et technique pour la rentrée scolaire 2010.

Selon le rapporteur, Mme Françoise Guégot [\[3\]](#), député, c'est une régression sans précédent qui s'annonce avec la suppression programmée en 2011 de 452 Equivalents Temps Plein travaillés au niveau national. Si cet état de fait se vérifie certains établissements de la région verront leur existence menacée à moyen terme.

Le Snetap-FSU alerte les membres du CAEN sur des dysfonctionnements accompagnant la mise en place de la réforme du lycée. Le manque d'information dans les collèges a induit une baisse du recrutement dans certains lycées agricoles publics (Nîmes, Castelnaudary).

Le Snetap-FSU s'élève contre l'autonomie des établissements qui se traduit par l'attribution d'un tiers de l'horaire professeur à l'initiative de l'établissement conduisant inévitablement à d'importantes inégalités ainsi qu'à la suppression d'horaires disciplinaires pour un « accompagnement personnalisé » qui demeure bien flou.

Le Snetap-FSU dénonce les dates tardives de parution, au MAAP, des notes de service définissant les modalités de mise en place du tutorat, des stages passerelles, des stages de remise à niveau dans le cadre des réformes de la voie professionnelle et du lycée et souhaite que ces dysfonctionnements soient corrigés à la prochaine rentrée.

Le Snetap-FSU espère qu'en Languedoc Roussillon, les nouveaux projets ne seront pas seulement dictés par la réduction des moyens et la suppression des postes de fonctionnaires mais que bien au contraire d'autres plus florissants pourront émerger à travers un Projet Régional pour l'Enseignement Agricole Public.

Enfin, nous souhaitons que la politique éducative volontariste menée par le conseil régional au niveau des équipements, du matériel mis à la disposition des élèves soit pérennisée.

[1] Conseil Académique de l'Éducation Nationale - les personnels de l'enseignement agricole public y disposent de deux sièges

[2] Équivalent temps-plein : un emploi à plein temps durant toute l'année

[3] Commission des affaires culturelles et de l'éducation sur le projet de loi de finances pour 2011, Tome V, enseignement scolaire, enseignement professionnel